

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

068

Février 2009

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009

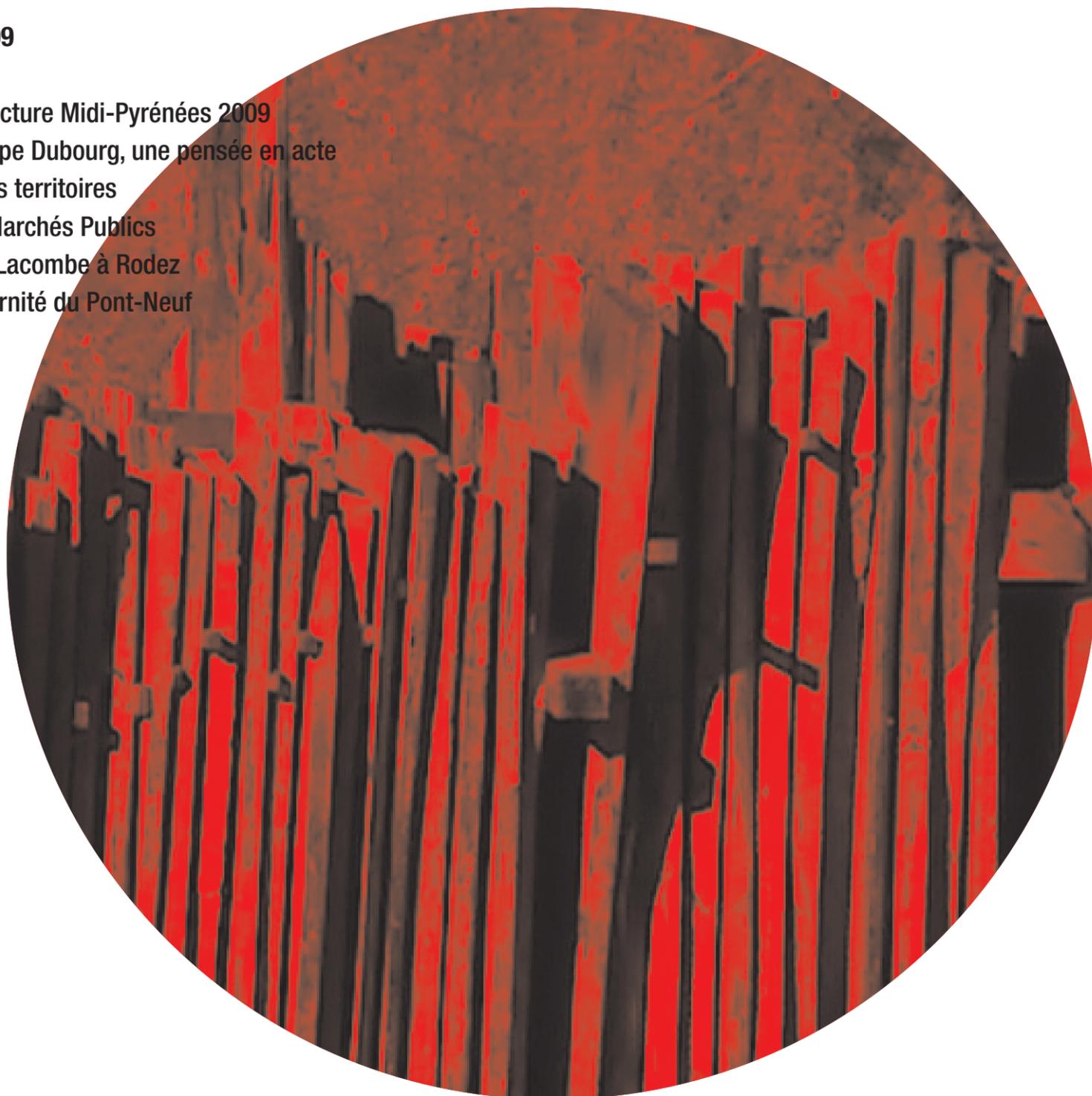
Jean-Philippe Dubourg, une pensée en acte

Arpenter les territoires

Code des Marchés Publics

La maison Lacombe à Rodez

De la modernité du Pont-Neuf



2,00 euros

ÉDITORIAL

La Rédaction

L'architecture est une culture. Elle n'est pas seulement un patrimoine matériel d'édifices à préserver et de territoires à défendre, elle n'est pas seulement un secteur important de l'économie et de l'industrie du bâtiment. Elle ne se réduit pas non plus à un domaine séparé de la société présente, quelque chose comme un champ de l'esthétique isolé du terrain social. L'architecture est une culture signifiante qu'elle contient pour tout architecte toutes ces dimensions économiques, historiques, esthétiques et sociales mais qu'elle résulte d'abord, et toujours, dans sa production contemporaine même, d'une marche de l'esprit en éveil, curieux et ouvert. Alors, en tant qu'hommes et femmes de culture, les architectes ont bien sûr pour premier devoir de s'informer de tous les aspects du monde où ils agissent. Cette ambition d'ouverture au monde, depuis sa propre culture et position d'architecte, est un principe dynamique et comme une condition pour que l'architecture s'intègre au débat public. Plan Libre, dans ce numéro de janvier, veut insister sur ces dimensions culturelles et sociales de l'architecture, c'est pourquoi on croiera dans ces pages plusieurs architectes, tous très différents - Bruno Mader, Jacques Lacombe, ou le regretté Jean-Philippe Dubourg - mais représentatifs selon nous de visions culturellement ambitieuses de la production de l'architecture d'aujourd'hui.

Bruno Mader, tout d'abord, brillant architecte d'origine albigeoise formé, en son temps, dans le fameux réseau UNO de l'école de Paris-Belleville, reprend dans le cahier central les propos qu'il avait tenus lors des derniers Rendez-vous de l'Architecture. On y redécouvrira donc quelques uns de ses projets témoignant bien de cette forte écriture architecturale si reconnaissable des architectes hantés par l'expression de la matérialité des édifices.

Le travail de Jacques Lacombe est également, bien que trop furtivement, évoqué dans ce numéro. Nous aurons l'occasion

de revenir dans ces colonnes sur le passionnant travail de cet architecte aveyronnais. Assez éloignée des attitudes de repliement disciplinaire ou académique, sa production est représentative d'une démarche ouverte et cultivée qui puise ses dynamiques dans une interrogation constante des évidences du projet (le site, le programme, la mise en oeuvre...).

On pourra lire encore en page quatre un émouvant hommage rendu par l'architecte et enseignante Francine Zarcos à la pensée et à l'oeuvre pédagogique de Jean-Philippe Dubourg. En attendant un cahier central à venir en automne sur cet architecte hors du commun et prématurément disparu, on découvrira dans cet article quelques réflexions étonnantes de celui qui professait le projet d'architecture comme «nouveau imprévisible contre tout académisme».

Ne pas imposer mais promouvoir. Faire confiance à la force de l'exemplarité et l'aider. Cette formule est pleinement assumée par Plan Libre. C'est encore pour défendre l'exemplarité et valoriser la production des architectes que nous inaugurons en page 12 la nouvelle rubrique «Tribune». Elle a vocation à accueillir des points de vues critiques sur l'actualité de la ville et de l'architecture dans notre région. Rémi Papillault y livre aujourd'hui une lecture des errances qui pèsent sur le nouvel aménagement du Pont-Neuf, ce lieu magique de la ville de Toulouse.

Enfin, dans le contexte du débat social aigu du moment en France, il semble urgent de rappeler que l'architecture, sa pratique, sa diffusion, son enseignement doivent pouvoir s'inscrire dans les perspectives culturelles et politiques au sens large telles que celles tracées par «l'appel des appels» (<http://www.appeldesappels.org/>). Cette déclaration fédère aujourd'hui cinéastes, philosophes, médecins, juristes, chercheurs, artistes, écrivains... tout ce que la France compte aujourd'hui d'esprits en éveil et en marche. L'architecture est une culture, elle ne peut donc être absente de ces combats actuels pour la culture.

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Adhésion / Abonnement / Commande

Bulletin d'adhésion 2009

Professionnels : 40 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...) et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire



Jean Dieuzaide. Architecture, photographie



Pack Prix Architecture. Années 2001 + 2003 + 2005



Prix Architecture. Année 2007



Plan Libre. Recueil articles cahier central 2002-2006

Nom Prénom

Profession Société

Adresse

Tél. E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :

Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées



Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Sylvie Assassin, Nathalie Bruyère, Philippe Cirgue, Danièle Damon, Vincent Defos Du Rau, Pierre Duffau, Gérard Rington, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Aurélie Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

Ont participé à ce numéro
Sylvie Assassin-Dumons, Valérie Bernoux, Danièle Damon, Daniel Estevez, Véronique Joffre, Bruno Mader, Rémi Papillault, Francine Zarcos.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Impression
SRI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : ARES Midi-Pyrénées, Baxi France, NPN, Pilkington, Placoplatre, Rehau, Technal.



ACTIVITÉS

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Rencontre

Le mardi 24 février à 18h30 à L'îlot 45

Dans le cadre de l'exposition- 2 Concours : Réserves d'histoire(s)
du 22 janvier au 24 février 2009

Rencontre avec Paul Chemetov et Marc Germain autour des bibliothèques

Organisation : Conseil général de la Haute-Garonne et Maison de l'Architecture

Exposition

Urgence Architecte
Du 27 février au 18 mars 2009 à L'îlot 45

Cette exposition présente des reportages photographiques des interventions des membres de La Fondation Architectes de l'Urgence.

Exposition conçue par L'Atelier d'urbanisme, dans le cadre du festival Visa pour l'image à Perpignan.

L'îlot 45. Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45 rue Jacques Gamelin, 31100 Toulouse.
Entrée libre du lundi au vendredi de 10h à 18h

Événement

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009 : 5^{ème} édition

La Maison de l'Architecture lance la 5^{ème} édition du Prix Architecture Midi-Pyrénées.

Organisé depuis 2001 en collaboration avec l'Ordre des Architectes, cet événement permet de promouvoir et récompenser la production des architectes de Midi-Pyrénées ainsi que la production architecturale en Midi-Pyrénées.

Tous les architectes et agrées en architecture, inscrits au tableau de l'Ordre peuvent concourir et sont invités à la faire.

Règlement disponible sur demande auprès de la Maison de l'Architecture

Tél. : 05 61 53 19 89 - Mail : ma-mp@wanadoo.fr

AGENDA

Séminaire

Les risques naturels et industriels dans la ville
Le vendredi 27 février 2009 de 14h à 17h à L'îlot 45

L'inondation de la Nouvelle- Orléans : la gestion des risques dans l'aménagement en question par Thomas Cadoul, Chef de service transports, infrastructures, déplacements – DREAL Midi-Pyrénées
Catastrophe d'AZF et gestion de l'aménagement autour d'un site « à risques » par Marion Cauhopé, doctorante LISST-CIEU/RIVES, ingénieure TPE
Les quartiers Sapiac Villebourdon - Montauban par Philippe François, Maire Adjoint en charge de l'urbanisme, Ville de Montauban, Pierre Roca d'Huyteza, architecte, urbaniste OPQU, agence d'une ville à l'autre et Jérôme Classe, paysagiste

Organisation : LE PREDAT Midi-Pyrénées
Inscription information : APUMP - Tél : 05 62 27 24 12 - Email : Contact@apump.org

Colloque International

Architecture Muséale : espace de l'art et lieu d'œuvre
Jeudi 19, vendredi 20 mars 2009 à l'Université Toulouse le Mirail
et samedi 21 mars 2009 à la Maison du Sénéchal – Toulouse

Dans le cadre de ce colloque deux expositions sont proposées :

« **Architecture Muséales : Histoires, Mémoires et Paysages** »
Pierre Louis Faloci, l'histoire sourde des lieux à la galerie du CMAV

RCR-SOULAGES, Compagnie et correspondance au CIAM,

Organisation : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse et Université Toulouse le Mirail / Programme complet : www.toulouse.archi.fr

Europan 10

Présentation du Site de Laubis
Le mercredi 25 Février 2009 à 11 h 00
- Ecole de l'Annonciation à Seilh

La dixième édition EUROPAN, vient d'être lancée et porte sur 61 sites dans 19 pays ! En France, EUROPAN 10 a retenu 6 sites, dont celui de Laubis à Toulouse - Seilh. Le thème de réflexion pour LAUBIS est l'extension urbaine, avec l'objectif de proposer une nouvelle philosophie de l'occupation durable du territoire.

Informations : www.mairie-seilh.fr

JEAN-PHILIPPE DUBOURG, UNE PENSÉE EN ACTE

Francine Zarcos

Un personnage marquant de l'École d'Architecture de Toulouse vient de nous quitter. Il fut un enseignant engagé, affirmant une posture claire et produisant un travail de qualité reconnu par la plupart.

Comment résumer en quelques mots toute sa densité sans faire d'oublis, tellement il possédait de strates de savoir et de méthodologies sur lesquelles s'appuyait une pédagogie savamment établie. Sa recherche intellectuelle, qu'il offrait avec beaucoup de générosité aux étudiants, était si vaste et complexe qu'elle suscitait bien souvent de longues réflexions pour en saisir toute la finesse et la portée. Ses cours théoriques foisonnaient de références, de citations, de significations et de définitions de l'architecture, permettant plusieurs degrés de compréhension et par là même des appropriations multiples. Je ne vais livrer ici que bien sommairement ce qui éclaire mon souvenir de toutes ces années durant lesquelles j'ai eu l'immense chance de l'accompagner dans ses ateliers. Des fragments reviennent sans cesse à ma mémoire et guident mes pas lorsque aujourd'hui seule, je me retrouve devant les étudiants.

D'abord je ne peux oublier cet enseignant profondément « moderne », au sens premier du terme soit « Qui appartient ou convient au temps présent ». Son esprit fin et avisé était toujours à la recherche d'idées nouvelles, contemporaines, voire avant-gardistes et bien sûr dérangeantes, celles dont peu d'entre nous osaient parler avec sérénité. Ses nombreuses lectures, très larges, étaient toujours intégrées avec beaucoup de lucidité à ses cours. Lorsque j'étais étudiante, il était le seul à parler de Robert Venturi en le présentant comme un architecte dont la façon de penser donnait une alternative au mouvement moderne devant ses défaillances à résoudre certains problèmes de son temps. Dix années plus tard, lorsque j'enseignais à ses côtés, il parlait d'Eisenman et de la déconstruction avec le même état d'esprit. Il s'agissait toujours de mettre en avant des modes de penser qui tentent de répondre aux questionnements du moment, sans les montrer comme de nouveaux formalismes à copier en tant que tel. L'esthétique est toujours liée à une idéologie. D'ailleurs aucun de ses multiples exemples n'était cité à titre uniquement formel, ils permettaient de mettre en avant des postures intellectuelles mais aussi constructives en osmose avec l'époque. Les artistes et les philosophes, contemporains ou pas, se croisaient avec les architectes pour étayer ses propos et ses corrections. Pour lui la culture de l'architecte ne devait pas être réduite à celle de sa propre discipline, mais s'ouvrir amplement sur toutes celles qui traitent des actes de penser et de construire. Il oeuvrait dans ce sens. Vitruve, en son temps, insistait dans ses écrits sur les rapports nécessaires qu'entretienne l'architecture avec les mathématiques, la philosophie, l'astronomie et la musique.

Le suivi des étudiants était scandé par de multiples interrogations, maintes fois reformulées. « Écrire n'a rien à voir avec signifier, mais avec arpenter, cartographier, même des contrées à venir » selon Deleuze. Ces interrogations tentaient de « mettre en oeuvre » cette citation. En résultait un état d'inconfort qui a pu en épuiser certains, mais qui

pour la majorité a permis de réaliser des bonds prodigieux et a façonné des manières de penser le projet d'architecture. Il aimait tellement déconstruire pour mieux reconstruire, plongeant l'étudiant dans un foisonnement exploratoire sans le brider derrière un discours strictement opératoire ou prescriptif. Passionné de musique, il laissait une grande place à la composition comme mode d'installation de la pensée et du projet. « Tout projet : une pensée en acte, en vie, un jugement difficile, nouveauté imprévisible contre tout académisme », comme dirait Deleuze.

Ses ateliers n'étaient, en aucun cas, le lieu de l'apprentissage d'une écriture particulière. La priorité était toujours donnée à l'étudiant afin que, grâce à une aide assidue, mûrisse son procédé de conception porteur d'une probable construction. La mise en place d'un processus, la recherche perpétuelle et l'expérimentation étaient les points majeurs, l'objet final étant vu comme aboutissement logique du discours conceptuel. Ainsi, d'emblée, était écarté tout débat purement et simplement formaliste. Par contre, guider chacun pour trouver la forme mais aussi le mode constructif, répondant à l'idée énoncée, était pour lui un pur plaisir, durant lequel il abreuvait ses étudiants d'une multitude de références mais aussi d'expériences de vécu des espaces qui dans sa verve envoûtante devenaient aisément assimilables par chacun d'eux. Ses ateliers étaient de réels « Works in Progress » comme il aimait tant dire dans lesquels il se donnait corps et âme. De manière naturelle en découlaient l'exposition des travaux terminés. Laisant beaucoup de liberté aux étudiants tout en les guidant habilement en plasticien qu'il était, il demandait que la formulation des documents graphiques ait la même élégance et s'inscrive dans la même logique que son contenu. Qui ne se rappelle pas de ses superbes cimaises réalisées en synthèse de ses ateliers et qu'il affichait sur les murs de l'école...

Je ne peux citer le nombre d'étudiants qui, ces derniers jours, m'ont confiée toute l'ampleur de ce qu'il leur avait apporté, ampleur dont certains n'en furent conscients que bien plus tard. Tous reconnaissent avoir été transformés par l'enseignement qu'il prodiguait, sortant rongés par de nouvelles interrogations qui remettaient en cause les assises qu'ils croyaient établies et qui par la même, leur avait permis d'explorer des voies inattendues et tellement porteuses. Se perdre pour mieux se retrouver.

Une phrase qui nous a tous marqué et qui posait bien sa posture d'enseignant doit être notée : « Je ne suis pas là pour former des architectes, mais pour enseigner l'Architecture ». Les choses étaient dites clairement écartant tout débat stérile autour de la professionnalisation de l'enseignement qui bien souvent bloque les avancées et les initiatives pédagogiques. Quelques heures passées à ses côtés permettaient de saisir toute l'ampleur de cette citation.

Il affichait aussi une grande réticence à utiliser l'outil maquette. Le modèle réduit n'avait selon lui, rien de pédagogique, pensant bien plus efficace le travail de dessin et en particulier celui du plan et de la coupe. Mais cet homme, accompagné toujours de nombreux objets qu'il avait réalisés avec une grande justesse et un grand

soin, donnait envie de manipuler la matière et de lui donner sens. Et donc les objets qui hantaient, peut-être malgré lui, ses ateliers affichaient une bien autre dimension que celle d'illustrer les planches. L'une de ses conférences avec Bruno Queysanne aborde ce sujet et méritera d'ailleurs de plus amples développements.

Et enfin, il était l'exemple par excellence, de l'enseignant mais aussi de l'architecte qui faisait cohabiter à égalité le théorique et le construit. Ses enseignements en étaient la preuve vivante. « L'architecte à la tête dans les nuages et les pieds dans la fange », comme il aimait tant répéter aux étudiants qui bien souvent percevaient la dualité avant de découvrir la nécessaire unité. L'architecte doit être un bâtisseur et doit en faire la preuve. C'est dans la manière dont elle est mise en œuvre, dont elle est transformée par le passage dans le faire, que l'idée trouve sa finalité. Le détail constructif issu de la même logique intellectuelle prend alors toute sa place. Il permet, de faire la preuve que le travail théorique est une nécessité pour mieux construire. Un même concept tient l'œuvre de la globalité jusqu'au détail et tout doit être pensé en simultanéité, ne laissant aucune priorité à un moment particulier, qu'il s'agisse de l'élaboration du concept, de la définition constructive ou bien de l'analyse du site. Le site qui devait être arpenté, cartographié et réécrit pour devenir support du projet et partie intégrante de la construction. Jean-Philippe était un penseur et un constructeur qui formaient des architectes à une posture similaire. En questionnant systématiquement les bords, les marges comme le fait Derrida, il ouvrait des pistes inoubliables.

Pour conclure, très peu de mots, juste ceux nécessaires à dire l'immense vide qu'il laisse en tant qu'enseignant, en tant qu'architecte mais peut-être bien plus encore en tant qu'ami.



Bruno Mader

Arpenter les territoires



Les projets présentés révèlent dans leur succession les allées et venues d'une pensée étonnamment constante, patiente...

Cette impression est-elle donnée par le sujet de l'autoroute renouvelé dans trois projets sur quatre, ou bien par la présence répétée du bois qui revient avec évidence et justesse dans ses multiples variations, ou bien est-ce encore cette attitude entière et assurée d'une recherche qui trouve un ancrage dans le rapport de l'architecture et du lieu?

En regard du paysage cosmique de la baie de Somme qui met en rapport le plan de la baie, infini et l'étendue du ciel, la composition du projet joue sur plusieurs registres. L'architecture se réfère aux figures simples de la géométrie par les volumes entiers qu'elle ordonne : le cylindre de l'espace de scénographie, le parallélépipède régulier du bâtiment de services. L'architecture emploie aussi au vocabulaire lié à la trace des gestes de l'homme dans ce paysage inhabité, c'est l'usage du bois dans sa référence aux pieux, aux madriers plantés par les pêcheurs. L'activité de l'homme, l'attente patiente de ces marées dominantes, l'usure liée à l'effet des éléments et du temps sont les sujets que raconte cet observatoire. La composition est plantée, les mâts installés, enfoncés, les volumes traversés. L'architecture a pris son indépendance, sa nature artistique et parle de l'autonomie de l'œuvre.

Les vallons des Causses du Lot renvoient au plaisir d'« habiter » un lieu de nature...scruter les points de vue, détailler les reliefs, repérer les points particuliers, embrasser les horizons.

Le bâtiment d'accueil apporte ce confort d'un lieu aux références domestiques citées par l'architecte : la treille, le balcon, le jardin, « habiter dans un jardin ».

Au-delà des services, des allées et venues, de l'architecture du lieu, la terrasse est exposée au soleil, elle surplombe le jardin, c'est un lieu composé, un lieu protégé. La découverte du lieu, à la façon d'un parcours de scénographie, rythmée, patiente, enrichi la valeur du rapport au jardin.

L'aire de la Corrèze et l'éco musée des Landes ont en commun d'être situés dans des sites boisés.

Les projets proposés par Bruno Mader entretiennent un rapport particulier avec le sous-bois, la matière même de la forêt, les variations sur l'usage du bois brut.

A la manière des paysages romantiques du Nord décrits par Ch. N. Schultz, ces lieux sont une succession d'espaces couverts, découverts, à la lumière contrastée.

L'environnement boisé a conduit l'architecte à d'autres natures de compositions. Ce sont des architectures aux volumes épais, aux corps denses, obscurs parfois, des lieux de découvertes successives, de points de vues filtrés entre l'intérieur et l'extérieur. Ces architectures s'imposent dans ce dialogue avec le mystère de l'ombre.

AIRE DE LA BAIE DE SOMME - A16

Maîtrise d'ouvrage : Département de la Somme
 Maîtrise d'œuvre : Bruno Mader architecte mandataire / Pascal Boissin architecte assistant.
 Bureaux d'études : HYL paysagiste ; F. Bonin paysagiste (chantier) / Pierre Verger scénographe / Sylva Conseil BET structure / Inex, Cegef BET fluides / Ducroux économiste
 SHOB : 4800m²
 Coût total : 3,1M d'euros HT
 Réalisation : 1998

AIRE-JARDIN DES CAUSSES DU LOT - A20

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Général du Lot
 Maîtrise d'œuvre : Bruno Mader architecte mandataire / Pascal Boissin, Marie Reich architectes assistants
 Bureaux d'études : HYL paysagiste / Pierre Verger scénographe / Batiserf BET structure / Choulet BET fluides / Ducroux économiste
 SHOB : 3100m²
 Coût total : 3M d'euros HT
 Réalisation : 2002

AIRE DE LA CORREZE - A89

Maîtrise d'ouvrage : Département de la Corrèze
 Maîtrise d'œuvre : Bruno Mader architecte mandataire / V. Rocques, Q. Bechet, F. Pisani architectes assistants / H. d'Aviau de Ternay architecte d'opération
 Bureaux d'études : HYL paysagiste / F. Bonin paysagiste (chantier) / Pierre Verger scénographe / Sylva Conseil BET structure / Choulet BET fluides / Ducroux économiste
 SHON : 1019m²
 Coût total : 2,7M d'euros HT
 Réalisation : 2003



AIRES DE LA BAIE DE SOMME, DE LA CORREZE ET DU LOT

À partir d'un programme voisin, les 3 bâtiments proposent des réponses architecturales contrastées qui sont le résultat de la confrontation de ce programme d'une part avec un terrain et ses caractéristiques géographiques et d'autre part avec un contexte culturel dans lequel sont puisées nombre de références architecturales.

Les 3 aires d'autoroute ont aussi en commun la volonté de s'ancrer fortement dans un territoire et de le rendre lisible. Dans la Somme et dans le Lot il nous a été possible de concevoir le plan des voiries et stationnements. Les véhicules sont cantonnés d'un côté du bâtiment et celui-ci agit à la manière d'un filtre entre le monde de la voiture et celui de la campagne.

AIRE DE LA BAIE DE SOMME - A16

Le premier projet : aire de la Baie de Somme a été conçu il y a 10 ans, en 1996. C'était le début de ce travail sur les aires avec une volonté d'entrer en contact avec le territoire. Ce que je trouvais regrettable dans toutes les aires que je pratiquais : on avait l'impression de s'arrêter sur une annexe d'autoroute. On ne sent pas le territoire sur lequel on fait une halte... Souvent les sites sont très introvertis, ils sont bornés par des clôtures, on a pas de contact, on ne sait pas trop où on s'est arrêté, on vient du Nord on s'arrête au Sud... on a pas de notions de quelle est l'identité territoriale locale. C'est ce que montre cette image : du côté paysage du bâtiment on a la campagne qui vient jusqu'au contact du bâtiment.

Par ailleurs ces programmes-là ont une particularité... ils sont non seulement des projets initiés par des sociétés autoroutières mais aussi, portés et encouragés par des conseils généraux qui saisissent l'occasion du passage de nombreuses personnes sur leur territoire venant de Hollande partant en Espagne pour montrer l'intérêt touristique et inciter les gens à venir visiter le département à l'occasion d'un nouveau voyage.

Au départ, ce terrain de l'aire de la Baie de Somme, quand je suis allé le voir la première fois, je m'attendais à être au bord de la Baie de Somme c'est-à-dire au bord de la mer. Finalement je me suis trouvé sur un plateau aux horizons infinis, sans aucun point de repères... Vu du niveau du sol je n'arrivais pas à savoir dans quel sens était mer et donc le terrain était ici à peu près au milieu de la photo...

Le site de l'aire. Pour vous situer c'est le fond de la Baie de Somme. C'est la partie où se mélange terre et mer. La distance n'est pas grande, il doit y avoir 4km entre le terrain retenu pour l'aire et le bord ici... vu du sol à plat on avait aucune conscience de ça... c'est finalement un territoire sur lequel on se dit que l'on peut construire n'importe quoi parce qu'il n'y a rien... En fait il n'y a pas rien... Quand on regarde le paysage attentivement, on voit qu'il est ponctué de boisements, il y a une trame parcellaire qui a une certaine orientation, il y a un paysage structuré qu'il faut regarder et cette horizontale très forte très importante dans la composition du projet.

Alors la chance que l'on a eu c'est que l'on était une équipe d'architectes et de paysagistes. On nous a permis de dessiner entièrement toute la voirie de l'aire d'autoroute. Cela a été quelque chose d'essentiel afin d'éviter que les véhicules ne traversent la totalité du terrain de l'aire... notre seule contrainte : les voiries d'accès...

Finalement la zone du bâtiment est une frontière ou filtre entre ce qui est encore le monde de l'autoroute et de la voiture.

Une fois que l'on arrive dans ce bâtiment, on est connecté à la campagne qui arrive jusqu'au pied du bâtiment. Il y a un travail fin des paysagistes pour avoir un effet de continuité parfaite entre la campagne et la construction.

L'idée reprise est de regrouper dans un seul bâtiment tous les services de l'aire. Une façade opaque d'un côté avec un grand toit qui suppose qu'il se passe quelque chose derrière. Le plan d'organisation du bâtiment est fait de boîtes opaques. De droite à gauche : la boîte des services, sanitaires, cabines téléphoniques... Au milieu : boutiques du pétrolier. À gauche : les cuisines et le restaurant. Puis un espace devant, dégagé, fermé par une très grande vitre dans lequel il y a un espace d'exposition, la boutique, la grande salle à manger. Cette grande salle à manger peut se déployer sur un ponton, qui borde un point d'eau, qui est là pour servir de bassin incendie. Ce bassin participe à la filtration des eaux de stationnement par un procédé naturel et intelligent élaboré par les paysagistes. La dernière partie du bâtiment est un espace de présentation sur des écrans de projection de ce qu'est la Baie de Somme. Ce bâtiment a une double peau et un escalier intérieur qui permet d'aller jusqu'en haut du cylindre et d'avoir une vue sur la campagne environnante. Du côté voiture, le bâtiment est assez fermé. Une éolienne amène toute l'énergie nécessaire à la consommation électrique du bâtiment.

L'idée du maître d'ouvrage était de communiquer sur la Baie de Somme, territoire naturel et préservé. Il voulait que les gens qui s'arrêtent aient une attitude environnementale. Le bâtiment aussi a été conçu dans cet esprit-là, avec des dispositifs environnementaux, des matériaux naturels. La grande toiture qui enveloppe tout le bâtiment s'ouvre doucement vers la vue. On est invité à aller parcourir le territoire sur lequel on s'est arrêté. À l'intérieur, une image traduit assez bien le côté fermeture, côté voiture et la volonté de se connecter avec le paysage. La plupart des gens qui ne connaissaient pas l'aire et qui entrent dans le bâtiment sont assez surpris par la vue : c'est inhabituel sur une aire d'autoroute de dégager le côté arrière du bâtiment.

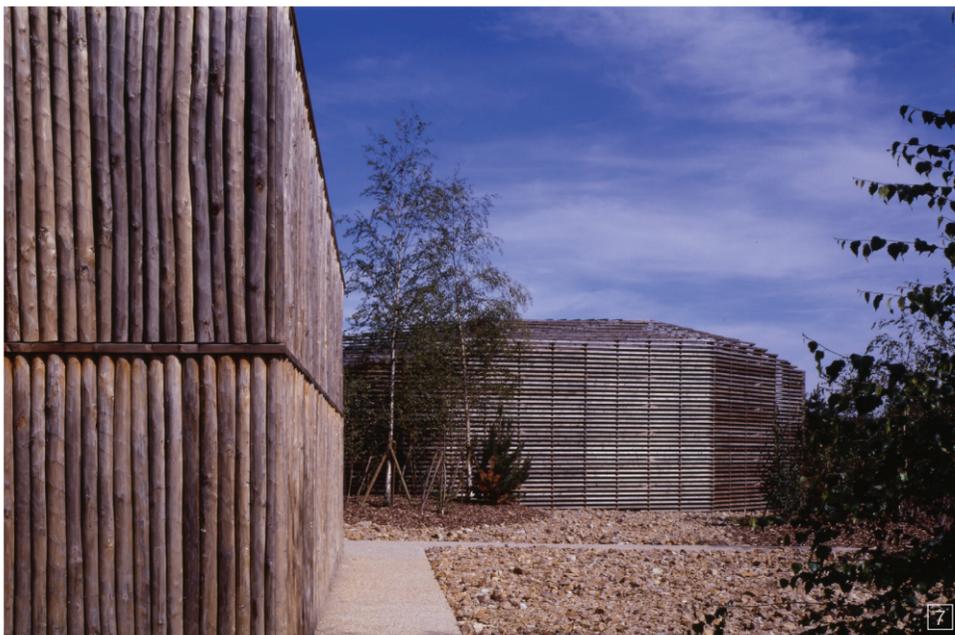
Ce volume intrigant, est détaché du grand espace central vitré par des claires-voies à travers lesquelles on devine les volées d'escaliers et les gens qui montent. En bas, il y a un espace avec une coupole sur laquelle sont projetées des images à 180 ou 200 degrés, un espace scénographié, plutôt sombre. Puis il y a la possibilité de monter dans la double épaisseur jusqu'à une première salle puis d'accéder à un belvédère. Ce belvédère est orienté sur la Baie de Somme. Il permet de s'orienter par rapport à la Baie de Somme.

L'autre aspect du travail a consisté à savoir et prendre connaissance de la région. Comme l'aire doit parler de la région, alors le bâtiment ne devrait-il pas parler de cette région ? J'ai remarqué qu'il y avait beaucoup de constructions en bois, de pontons présents aux alentours. On est tout près d'un site de galets, avec beaucoup de murs en galets entiers ou en galets éclatés. Tout près du site, il y a les restes d'un moulin. Le site étant exposé au vent, on a installé une éolienne, car ce vent est vraiment l'identité du lieu. On utilise cette source pour produire l'énergie du bâtiment.

Il y a une analogie de forme assez forte entre le belvédère en bois et le cylindre de ce reste du moulin.

Les murs en galet habillent les boîtes opaques ; les poteaux en bois de ces pontons flottants sont des pieux sur lesquels les pontons coulisent et montent en fonction de la marée ; les claires-voies sont les huttes d'observation d'oiseau du parc du Marquenterre.

C'est une architecture contemporaine dans laquelle on retrouve des éléments familiers pour les gens du coin. Lorsque l'on a livré ce bâtiment, les locaux qui habituellement ne sont pas clients de l'architecture contemporaine,



ont été surpris de retrouver des éléments de leur propre environnement, de leur propre culture. À l'intérieur, j'ai établi un contraste assez fort entre les boîtes en béton, qui donnent l'impression que le sol remonte, et tout ce qui est bois, qui est beaucoup plus haut, aérien et fin. Finalement, le choix du bois apporte un caractère chaleureux qui contrebalance avec le caractère assez froid des grandes baies vitrées.

Cette forme n'est pas gratuite. Les grands débords de toiture permettent de protéger du soleil et de descendre de voiture sans être sous la pluie. Par ailleurs la toiture est une grande plaque en bois (un dessous et un dessus en bois) qui protège la vraie toiture en bac acier du rayonnement solaire. Il y a une circulation d'air qui se fait, qui évite l'échauffement et qui économise des frigories l'été quand on essaie de rafraîchir le bâtiment.

Des dispositifs techniques sont au service de cette architecture épurée. Pour mettre en valeur le paysage, on a essayé de raconter le moins de choses possible dans le bâtiment. Tout ça pour dire qu'un projet ne s'arrête pas aux intentions générales, mais il faut trouver la façon de traiter tous ces éléments là (grilles, gouttières, gaines...).

Depuis le belvédère on a une très belle vue sur cette campagne, sur cette lumière qui change en permanence. On y voit le toit du bâtiment qui est traité comme une cinquième façade. Le bois utilisé à l'extérieur est du mélèze qui peut supporter d'être à l'extérieur sans traitement.

Un parti pris très horizontal accompagne les lignes générales du paysage. Dans le prolongement des poteaux de la toiture, il y a un grand mail de frênes qui a été planté pour prolonger cet effet de filtre entre les parkings et la campagne.

AIRE-JARDIN DES CAUSSES DU LOT - A20

Pour moi, arriver dans le Lot c'est, en particulier quand on vient du nord, une région où le climat permet aux gens de vivre à l'extérieur. Les abords des bâtiments sont aménagés avec beaucoup de végétaux, des trilles, des prolongements extérieurs pour vivre dehors. C'était ce que j'avais envie de traduire sur cette aire d'autoroute, c'est-à-dire une façon d'habiter le jardin.

Lors de la visite du site pendant le concours, on s'est dit : le terrain est extraordinaire, magnifique, comment va-t-on va faire pour installer une aire d'autoroute avec tout les terrassements, les parkings que cette construction nécessite. On va défigurer ce coin de campagne superbe. On a donc travaillé avec les paysagistes en analysant le site. En partie basse, il y a le lac qui est charmant, en haut, il y a la vue vers les Causse, et en diagonale une vue vers le Massif Central. Une vision panoramique qui permet de voir différentes échelles de paysages. Ainsi pour refaire ce qu'on avait fait pour l'aire de la Somme, le plus efficace n'était pas de mettre le bâtiment parallèle aux courbes de niveaux, mais au contraire, de l'encastrent dans le terrain d'un côté et en surplomb de l'autre côté, afin de créer un filtre et de poser le bâtiment dans une suite de jardins. On a fait comme si le bâtiment était une séquence, dans cette succession de jardins dans la pente, qui reliait les deux points les plus intéressants du site c'est-à-dire le lac et le belvédère. On reconnaît à cette échelle les boîtes (sanitaires, boutique, cuisine) mais avec un site, une culture, un climat, des données qui vont générer une architecture complètement différente.

Il y a un travail des paysagistes sur la succession des terrasses qui conduisaient jusqu'au plan d'eau et dont le bâtiment n'était finalement qu'un élément.

L'idée du bâtiment est d'habiter dans un jardin. Pour le moment le bâtiment garde un aspect très minéral mais petit à petit, beaucoup de plantes vont coloniser, grimper sur les poteaux, et arriver sur la pergola afin que finalement le bâtiment soit lui-même inclus dans l'ensemble du jardin. La morphologie du toit aussi permet au bâtiment de se fondre dans l'environnement. Et cette grande pergola permet de dissimuler, depuis le haut du site, tous les éléments qui auraient abîmé cette image, c'est-à-dire les poubelles, les cheminées d'extraction, voire les édicules de ventilations.

Il y a aussi un travail sur l'organisation du stationnement. On s'est battu avec les autoroutes du sud de la France, pour que les parkings des camions soient encastrés dans le pli du relief qu'on était obligé de faire, afin que les camions ne soient pas exposés au premier plan et qu'ils ne soient pas vus de tout ce qui est autour.

On reconnaît le principe du projet précédent, c'est-à-dire les boîtes opaques, et tous les espaces intérieurs de l'aire. On a fait quelque chose d'assez différent pour ce qui était de la communication avec la région. Plutôt que de faire une salle fermée qu'était le belvédère circulaire qu'on a vu dans le projet de la Baie de Somme, et dans laquelle les gens ne rentraient pas forcément, on a imaginé plutôt la scénographie dans un élément constitutif du projet. Pour cela on a eu l'idée de ces gros poteaux qui incluent des images et des niches pour la scénographie. Les boîtes sont positionnées dans un second temps. La grande paroi vitrée se plisse tantôt pour laisser des espaces extérieurs sous la pergola, tantôt pour que ça soit les espaces intérieurs qui s'avancent.

Dans le Lot, j'avais le sentiment de rentrer dans un lieu où l'architecture paraissait très minérale. J'ai gardé en mémoire la halle de Cordes tout près d'Albi, que j'aimais beaucoup. Il y a quelque chose de cette halle dans mon bâtiment contemporain. Il y a aussi une analogie de ces halles médiévales dans cette architecture. Le bâtiment se détache au-dessus du sol et regarde vers le paysage.

Ce bâtiment est vraiment habité par ces effets de soleil qui passent à travers la pergola. Il y a opposition encore entre le coté fermé des boîtes, côté voiture, et l'ouverture vers l'extérieur. Le bâtiment s'intègre presque dans la trame de paysage. Il finit par s'identifier à une parcelle cultivée des champs de l'autre côté.

AIRE DE LA CORREZE - A89

Autant sur les deux premières aires on avait un terrain vierge, autant ici les terrassements étaient déjà fait. Les autoroutes du sud de la France étaient très contentes, elles avaient complètement entourées le terrain de l'aire par l'autoroute et les voiries de desserte de l'aire elles-mêmes. Donc c'est un site qui avait déjà été complètement déboisé, alors que se trouvait à un paysage de forêt vraiment intéressant avec des contraintes très fortes liées aux voitures tout autour. Tous les espaces sont organisés avec des notions de proximité forte. Cela nous a conduit à faire un bâtiment très en longueur, comme une grande galerie autour de laquelle tous les services sont organisés. Cette galerie se tournait vers la partie de paysage et pouvait ensuite permettre de se promener, de descendre vers le ruisseau.

Nous avons donc pris un parti qui ne ressemblait plus du tout aux deux précédents mais qui était complètement lié au site trouvé en arrivant. Une organisation autour d'un espace d'exposition que nous avons appelé « la galerie », dont l'extrémité devait devenir la salle à manger du resto. L'idée était qu'ensuite on allait reboiser ce site avec des arbres qui devaient venir au plus près du bâtiment et ainsi le replacer dans un contexte boisé.



PAVILLON DES LANDES DE GASCOGNE

Maîtrise d'ouvrage : Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

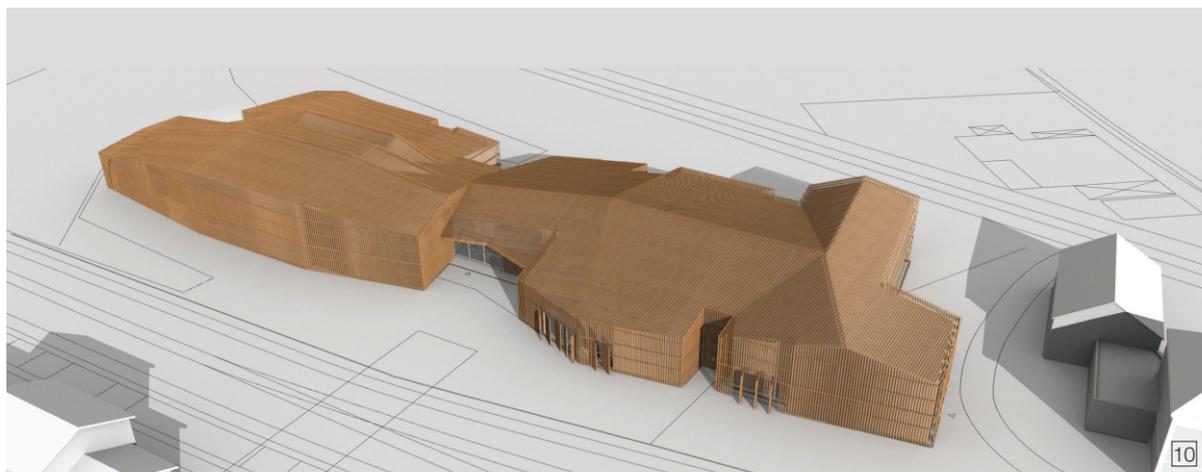
Maîtrise d'œuvre : Bruno Mader architecte mandataire / Michael Guzy architecte assistant / Escoubet-Tarricq architectes associés
Bureaux d'études : Acanthe-Mutabilis paysagistes / Batut BET bois / Choulet BET fluides / Ducroux économiste / OTCE BET Béton / Architecture et Développement BET HQE

Scénographe : In Site

SHON: 2860m².

Coût total (hors terrain) : 3.330.000 euros HT (hors mobilier, scénographie et aménagements extérieurs).

Réalisation : mars 2008



Le contexte c'était la forêt. Ce qui m'avait plu, ce sont les scieries de campagne avec des empilements de planches mises à sécher que j'avais vues. Finalement j'ai pensé : on va faire comme si le bois qui avait été coupé avait servi à construire le bâtiment de l'aire. Ces formes que je lisais dans ces planches, j'en ai fait ce bâtiment-là, qui est une mini-géode, dans lequel sont projetées des images sur la région corrézienne. Ce bâtiment est entièrement construit en bois.

Cette grande galerie portée par des grands poteaux de Douglas massif juste écorchés, sont tous sur une trame, mais il y a des décalages. Il n'y a pas cette rigidité qu'on aurait pu avoir s'ils avaient été alignés. On voulait plutôt donner l'image d'une allée forestière bordée d'arbres, avec cette irrégularité des troncs.

Le bâtiment très horizontal contraste avec les mouvements du paysage autour. On observe des variations sur la façon de mettre en œuvre ce bois coupé.

On trouve toujours les boîtes de services et un espace général qui irrigue l'ensemble des services de l'aire.

LE PAVILLON DES LANDES DE GASCOGNE

Le programme c'est un bâtiment avec plusieurs fonctions. C'est l'extension d'un écomusée déjà existant construit en 1969. Pour les visiteurs c'est une immersion dans les Landes au siècle dernier. En complément de cet écomusée à ciel ouvert, le maître d'ouvrage souhaitait construire un bâtiment neuf. D'une part pour abriter toutes les réserves des collections de l'écomusée, et d'autre part pour créer une salle d'exposition permanente qui raconterait l'histoire du territoire des Landes depuis l'époque sans forêt jusqu'à aujourd'hui, une salle d'exposition temporaire, une salle de conférence, et un espace pédagogique.

Les Landes, c'est un territoire assez pauvre. L'idée du bâtiment s'est construite autour de deux ressources : l'une visible au dessus du sol : la forêt, et l'autre située sous le sol : la nappe phréatique abondante que l'on a utilisé pour chauffer, rafraîchir, climatiser le bâtiment avec une pompe à chaleur.

Et puis le bois, évidemment la forêt de pins ; comment ne pas construire un bâtiment en bois dans ce territoire-là, un bâtiment qui doit parler du territoire landais. La première chose que l'on voit c'est cette masse de bois. Le bâtiment joue sur un double registre. D'une part celui d'une fragmentation qui donne des volumes et qui retrouve l'échelle des constructions présentes sur le site, et d'autre part ce matériau unique qui donne l'échelle de l'équipement, le grand bâtiment. Cette fragmentation de l'architecture s'appuie sur les différents éléments du programme.

Dans les Landes ce qui me frappe c'est que la construction en bois est très courante. On a des hangars de séchage habillés de planches, des structures en bois dans tout l'habitat traditionnel, il y a aussi ces auvents qui sont tournés vers le sud pour ce protéger du vent d'ouest, de grandes toitures, donc ce sont des maisons intelligentes qui sont des exemples environnementaux. Ce sont les éléments dont je me suis inspiré. Le plan traditionnel des maisons landaises n'a pas de couloir mais une grande pièce centrale à partir de laquelle on distribue les pièces latérales. Le plan de mon bâtiment est finalement assez typiquement landais.

Suivant les angles, on a tantôt une vision d'un bâtiment avec des formes assez souples, tantôt comme si on avait une juxtaposition de plusieurs volumes.

Évidemment on a des espaces avec des besoins et des hauteurs très différentes. De ce fait, on a travaillé sur les mouvements de toiture, pour retrouver ces grands pans de toiture des maisons landaises. En même temps on a recherché des inclinaisons qui permettraient de capter la lumière naturelle avec

des sheds. Par la suite, on a travaillé sur la charpente, en pin lamellés collés. Le gageur du projet était d'utiliser le pin partout. Il a fallu chercher les scieries, les exploitations, voir comment faire ce lamellé collé, voir comment fabriquer les éléments de façades. Pour revenir à la charpente, elle est faite d'une trame unique d'1,20m qui parcourt l'ensemble du bâtiment, et qui est contreventée simplement par des panneaux en triply ou en aggloméré pour les parois intérieures. C'est ce système très simple mais qui nous a permis d'avoir ces formes changeantes. Le projet s'est fait avec un ingénieur bois Bernard Battu. On trouve donc quelque chose de très léger, et qui en même temps dessine des perspectives assez intéressantes.

On a recherché une homogénéité entre le traitement de la façade et celui de la toiture. Là encore ce n'est pas gratuit. C'est pour protéger la membrane d'étanchéité du rayonnement solaire pour que l'été ces bâtiment ne consomment pas plus d'énergie que nécessaire.

Dans la grande salle d'exposition temporaire : elle cadre un morceau de paysage vers le fond. Les paysagistes ont créé une petite zone humide qui s'est faite en récupérant les eaux de toiture et ainsi créer une sorte de marre dans laquelle on trouve des plantes de zone humide comme on en rencontre beaucoup dans les Landes.

Dans cette pièce, on se trouve dans un espace très lumineux finalement, dans un dedans, dans lequel on a une lumière assez particulière créée par les sheds. Je ne dirais pas qu'on est dans un dedans-dehors, mais il y a un peu de ça.

La salle de conférence est à géométrie variable. Il y a une paroi mobile qui peut couper la pièce en deux. Ainsi le fond peut tantôt être utilisé par l'exposition temporaire tantôt être le prolongement de la salle de conférence avec un écran au fond.

En conclusion, je dirais que la démarche architecturale que je développe au fil de mes différents projets, est nourrie pas une culture du paysage. C'est vrai que depuis 15 ans j'ai eu régulièrement l'occasion de côtoyer des paysagistes pour des concours, sur des sites extrêmement variés, urbains, péri-urbains, naturels. Et l'approche des paysagistes est très sensible. Ils ont une analyse de ce qui est visible sur un site ; de ce qui ne l'est pas ; du parcellaire. Ils arrivent à révéler d'infimes variations de la topographie. Ils travaillent en essayant de révéler par leurs projets, des éléments qui sont l'identité, l'histoire propre de ce site-là. Cette façon qu'ils ont d'interroger les contextes, l'histoire, la culture, la géographie, la topographie, les ressources, le climat... je me la suis en quelque sorte appropriée, mais pour faire de l'architecture. Je crois aussi qu'aujourd'hui, à l'heure d'une prise de conscience indispensable des enjeux environnementaux, la façon dont nous tous agissons sur la modification de notre environnement, nécessite une attention accrue. Par ailleurs on observe une architecture mondiale qui a tendance à s'uniformiser ; c'est vrai qu'il y a une circulation d'images qui est de plus en plus rapide. On voit des images de concours de bâtiment qui ne sont pas encore construits mais qui donnent l'impression de l'être. Un peu dans tous les pays, on a des architectures qui ne sont pas identiques, mais qui n'ont pas grand chose avoir avec les cultures locales, les contextes locaux, ce sont souvent des gestes assez gratuits. Donc par rapport à cette tendance-là, j'essaie de contribuer modestement à une émergence d'architectures contemporaines, mais qui seraient vraiment liées au contexte dans lesquelles elles se trouvent.

Retranscription de la conférence de Bruno Mader tenue le 27 novembre 2008 dans le cadre des 22^{èmes} Rendez-Vous de l'Architecture Midi-Pyrénées.

Page 5 : Pavillon des Landes de Gascogne. @ Escoubet-Tarricq / Pages 6 et 7 : 2 - Référence pour le travail sur l'aire de la Baie de la Somme / 3 et 4 - Aire de la Baie de Somme. © Hervé Abbadie / 5 et 6 - Aire-Jardin des Causses du Lot. © Hervé Abbadie / 7 et 8 - Aire de la Corrèze. © Hervé Abbadie. / Page 8 : 9 et 10 - Pavillon des Landes de Gascogne @ Gaston F.Bergeret (photo 9).

ACTUALITÉS

Directive Services : l'Ordre contre l'ouverture du capital des sociétés d'architecture

Dans le cadre de la transposition de la directive européenne Services, connue sous le nom de « directive Bolkenstein », dont la date butoir est fixée au 31 décembre 2009, les Etats membres de l'Union européenne sont chargés d'évaluer si certaines exigences nationales considérées comme restrictives par la Commission européenne sont justifiées ou bien constituent de véritables entraves à l'installation d'architectes européens dans les pays d'accueil.

La mission de transposition du MINEIE a identifié, pour la profession d'architecte, deux exigences non discriminatoires mais susceptibles d'être considérées comme disproportionnées au regard de la liberté d'établissement. Il s'agit des exigences imposant au prestataire d'être constitué sous une forme juridique particulière (article 15 – paragraphe 2 b de la directive) et relatives à la détention du capital au sein des sociétés (article 15 – paragraphe 2 c de la directive).

Concernant la première exigence, il est clair que la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 n'impose en aucune manière à un ressortissant d'un autre Etat membre d'exercer sous une forme juridique particulière puisque tous les éventails possibles d'exercice lui sont ouverts (articles 12 et 14 de la loi). Il convient de rappeler que ce que prohibe le droit communautaire, c'est l'unicité imposée de la forme juridique pour s'établir, ce qui, à l'évidence, n'est pas le cas dans le cadre de la loi sur l'architecture.

La deuxième exigence, en revanche, est plus préoccupante pour la profession puisqu'**aux termes de la loi du 3 janvier 1977 (article**

13), le capital des sociétés d'architecture doit être détenu à hauteur de 51% minimum par des architectes ou des sociétés d'architecture (même dispositif dans d'autres pays européens comme l'Allemagne et l'Autriche avec 51%, la Belgique avec 60%, ou l'Espagne avec 75%). Cette majorité du capital et des droits de vote permet donc de garantir l'indépendance et l'impartialité des sociétés d'architecture.

Mais pour la Commission européenne, cette exigence constitue une entrave sérieuse à la liberté d'établissement et ne peut être justifiée que « dans certaines circonstances et pour certains secteurs spécifiques » (position relayée par le Ministère des Finances, chargé en France de la transposition de la directive services).

Le Conseil national juge que les règles françaises de composition des sociétés d'architecture ne sont en rien contraires aux objectifs de la directive Services ni au droit communautaire et se justifient pour des raisons d'intérêt général tenant à l'organisation des professions réglementées indépendantes et soumises à une déontologie stricte. Il s'est donc mobilisé et est intervenu auprès des Ministères concernés et auprès de la Commission européenne pour démontrer l'importance de l'architecte dans le processus de la construction.

Mais le Conseil national n'entend pas en rester là. Il continuera son marathon au travers d'actions politiques telles que : collaboration avec le CAE (Conseil des Architectes d'Europe) pour établir un état des lieux des différents pays, organisation d'une rencontre avec les professions libérales concernées, lancement d'une action de lobbying auprès des candidats aux élections européennes, ouverture un blog, ...

Réforme du code des marchés publics

Courant décembre 2008, plusieurs modifications ont été apportées à la réglementation des marchés publics.

Les sujets concernés sont : la modification de certains seuils, la révision des prix des marchés, la passation des avenants, la modification de la composition de la commission d'appel d'offres, la procédure adaptée, les niveaux minimaux de capacité des candidats, la signature de l'acte d'engagement en cas de candidatures groupées, la pondération des critères, l'appel d'offres ouvert, la conception-réalisation, la dématérialisation des procédures, la réduction des délais de paiement des collectivités territoriales et l'assouplissement du régime des avances.

D'autres dispositions ont par ailleurs des impacts sur la maîtrise d'oeuvre dans les décrets d'application de l'ordonnance du 6 juin 2005 et la conception-réalisation dans les décrets d'application de l'ordonnance du 6 juin 2005.

Textes de références téléchargeables sur www.legifrance.gouv.fr : décrets n°2008-1334 du 17 décembre 2008, n°2008-1356 du 19 décembre 2008, n°2008-1355 du 19 décembre 2008 et circulaire du 19 décembre 2008.

Une note détaillée sur les modifications de la réglementation des marchés publics est téléchargeable sur : www.architectes.org / rubrique « actualités nationales ».

Plan de relance : allongement de la durée de validité du permis de construire

Le délai de validité des permis de construire, de démolir et d'aménager et des décisions de non-opposition à déclaration préalable à intervenir au plus tard le 31 décembre 2010 est portée de deux à trois ans. Ce nouveau délai s'applique également aux autorisations en cours de validité à la date de publication du décret n°2008-1353 du 19 décembre 2008, soit le 20 décembre 2008. Les autorisations prorogées avant cette date seront valides une année supplémentaire.

Le diagnostic électrique est entré en vigueur

Un nouveau diagnostic (valable trois ans), visant à vérifier l'état des installations électriques intérieures, est entré en vigueur au 1er janvier 2009. Il s'ajoute aux six autres documents que le vendeur d'un bien immobilier est obligé de fournir à l'acquéreur. Après le plomb, l'amiante, les termites, le gaz, les risques naturels et technologiques et la performance énergétique, le vendeur a aussi l'obligation de faire vérifier l'état de son installation électrique si, et seulement si, celle-ci a **plus de quinze ans**.

Textes de références téléchargeables sur www.legifrance.gouv.fr : décret n° 2008-384 du 22 avril 2008 et arrêtés du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification et définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation.

Attestations d'assurance 2009

Nous vous rappelons que vous devez transmettre au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées l'original de votre attestation d'assurance **avant le 31 mars 2009**. Pour ceux qui sont assurés à la Mutuelle des Architectes Français, celle-ci vous adresse l'exemplaire qui est destiné au Conseil. Vous n'avez plus qu'à le mettre sous enveloppe.

A défaut, le Conseil sera tenu de faire application des dispositions de l'article 23 de la loi sur l'architecture.

Nous comptons donc sur votre bienveillance pour nous faire parvenir ce document sans délai.

FORMATION

Entrez dans le paysage... pour le construire.

La perspective d'un développement durable de notre cadre de vie change radicalement notre perception du paysage. Incontournable, il tend à occuper une place maîtresse pour aborder tout projet, quelles qu'en soient la nature et l'importance.

Pour un concepteur de l'espace, « entrer dans le paysage », c'est renouveler son regard sur le monde et enrichir sa pratique professionnelle. C'est être plus en intelligence avec le lieu, plus économe aussi. C'est insuffler à son agence une dynamique qui stimule la créativité et développe l'innovation technique. Et c'est, tout simplement, une nécessité face à la très forte demande sociale et politique en la matière.

Architectes, urbanistes, ingénieurs et programmistes doivent être armés pour adapter leurs pratiques professionnelles afin de conseiller, projeter, aménager et construire avec le paysage. Leur formation initiale aborde peu les aspects touchant au socle physique (géomorphologie, hydrologie, pédologie...), à la connaissance du vivant (biodiversité végétale et animale...), aux échelles, aux temporalités, aux dynamiques du paysage... Les nouvelles exigences paysagères invitent tous les acteurs du cadre de vie à partager un langage commun, fertile aux échanges et à la convergence des points de vue.

La formation « *architecture, urbanisme et production du paysage* », en constante évolution, s'attache à donner aux stagiaires des outils et des méthodes au plus près des pratiques professionnelles.

A cette fin, les deux premiers modules (deux et trois jours, voir ci-contre) sont consacrés aux techniques du développement et de l'aménagement urbain durables. Des spécialistes praticiens (arboriste expert, ingénieur écologue, ingénieur en génie végétal, technicien de voirie, ...) réactualisent des méthodes et des techniques éprouvées et développent des approches nouvelles en matière de VRD, de gestion de l'eau, de connaissance et d'usage du végétal (fonctionnement de l'arbre, techniques de plantation, biodiversité), de mise en lumière, ...

Le troisième module (trois jours, voir ci-contre) affine nos connaissances sur la place prépondérante et transversale que joue le paysage dans l'urbanisme réglementaire (PADD, PLU) et opérationnel (ZAC, lotissement).

Le quatrième module (deux jours, voir ci-contre) procure méthodes et outils pour lire, analyser et représenter le territoire. Il contribue à le comprendre, à maîtriser la diversité des échelles, élaborer diagnostic et enjeux. Il accorde également toute sa place à la dimension patrimoniale des paysages.

Des visites complètes commentées, favorisant l'échange, illustrent pas à pas ces présentations à caractère théorique, expérimental et méthodologique.

Sylvie Assassin-Dumons, Responsable pédagogique de la formation

Dates et prix de la formation

Pour tirer au mieux profit de ces modules autonomes et complémentaires, il est préférable de les suivre tous, mais il est également possible de s'inscrire, selon vos besoins, vos souhaits, votre rythme, à l'un ou plusieurs d'entre eux.

10 jours en tout, soit 70 heures de formation : **la totalité : 1980 euros net de taxes**

Module 1 : Les techniques du développement urbain durable, **2 jours**, 20 et 21 mars 2009, **500 euros**.

Module 2 : Espaces publics durables, **3 jours à Lyon**, 18, 19 et 20 juin 2009, **980 euros** (déplacement, hébergement et restauration compris.).

Module 3 : Pour un aménagement durable, agir sur la qualité des paysages : enjeux des PLU, des lotissements et des ZAC, **3 jours**, 10, 11 et 12 septembre 2009, **720 euros** (déplacement et restauration compris.)

Module 4 : Phases préalables en aménagement durable : diagnostic et enjeux, **2 jours**, 27 et 28 novembre 2009, **500 euros**.

Pour plus de détails sur les contenus, se reporter à la fiche « *architecture, urbanisme et production du paysage* » téléchargeable sur le site du pôle www.polearchifformation.org

Cette formation s'adresse aux architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes, BET/VRD, géomètres, techniciens des collectivités publiques.

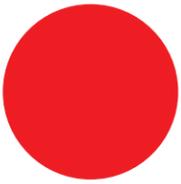
Pôle Régional de Formation Midi-Pyrénées. Calendrier des 1ères formations ouvertes au cours des mois de février et mars 2009.

Libellé de la formation	Dates	Organisme et lieu de formation	Coût	Contenu Programme
Infographie	Module 1 : Initiation 27 & 28 février Module 2 : Perfectionnement 13 & 14 mars	Cifca ENSA de Toulouse	400 euros le module 800 euros les deux modules Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle www.polearchifformation.org
Coordination SPS	Actualisation de la formation niveaux 1 et 2 : 26 & 27 février et 11, 12 & 13 mars	MC Formation Lieu : Blagnac	1390 euros Net de taxes par module de niveau	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle www.polearchifformation.org
Promouvoir son agence, communiquer, collaborer 4 modules	Module 1 : l'architecte vecteur de l'image de son agence 27 & 28 février Module 2 : développer, promouvoir son agence 20 & 21 mars Dates modules 3 et 4 (fixées ultérieurement)	Script & Cie Toulouse	1600 euros 4 modules Ou 500 euros par module Net de taxes	Fiche détaillée du programme des 4 modules et inscription sur le site du pôle www.polearchifformation.org
La maison d'architecte : obtenir la confiance du client 2 jours de formation	6 & 7 mars	Cifca ENSA de Toulouse	400 euros Net taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle www.polearchifformation.org
Fabriquer l'habitat pour tous à tous les âges	26, 27 & 28 mars	Cifca ENSA de Toulouse	890 euros Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle www.polearchifformation.org
Coordination OPC	Module 1 : nouvelle pratique professionnelle de la mission OPC 26 & 27 mars Module 2 : Gestion de Projets et planning PERT avec MS PROJECT 22, 23 & 24 avril	MC Formation Lieu : Blagnac	Module 1 : 660 euros Net de taxes Module 2 : 1190 euros Net de taxes	Fiche détaillée et inscription sur le site du pôle www.polearchifformation.org

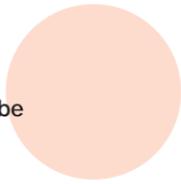
Présentation des nouvelles formations du CIFCA, par les formateurs : le Jeudi 5 mars à 18 h à l'îlot 45, 45 rue Gamelin à Toulouse. Venez nombreux !

(*) Stages subventionnés par la Dapa

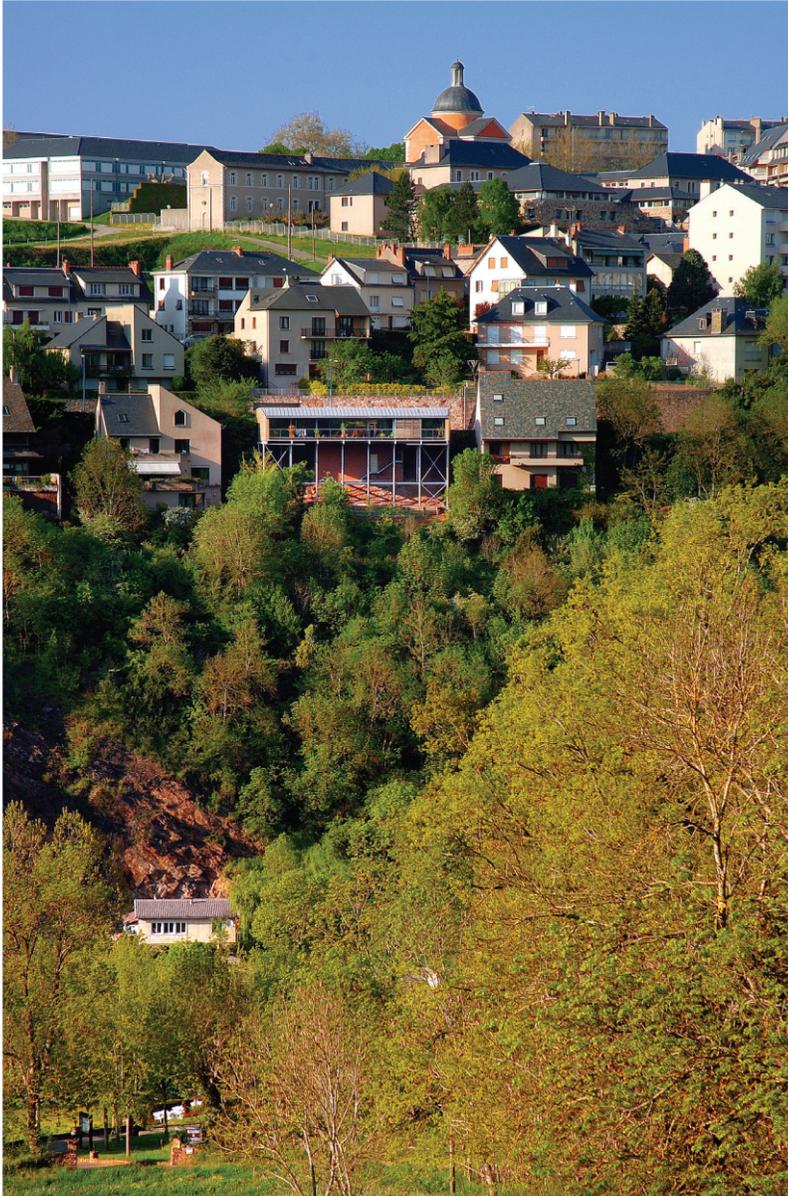
Pour tous ces stages, renseignements et inscriptions :
Pôle de formation Midi-Pyrénées
<http://www.polearchifformation.org> / mail : pole.archifformation@Gmail.com
Pôle-ACAD, 51, rue des Paradoux, 31000 Toulouse. Tél : 05 34 40 85 06



MAISON LACOMBE À RODEZ



Architecte
Jacques Lacombe



Nous sommes allés à Rodez dans le cadre d'une visite AMO. J'avais entendu parler de Jacques Lacombe et Michel de Florinier mais ne connaissais pas leur production. La visite de la maison Lacombe a été pour moi un frisson de liberté et c'est pourquoi je l'ai proposée à Plan Libre dans le cadre de cette rubrique. Nous avons été accueillis par Jacques et sa femme, sa complice dans la réalisation de cette maison.

La façade sur le boulevard Delattre de Tassigny est parfaitement alignée sur la rue, dans la continuité des maisons mitoyennes. La façade sur la rue est en bois, matériau homogène englobant la porte du garage, la porte d'entrée, comme une sorte de peau de protection par rapport à la ville.

La porte s'ouvre et ce n'est pas la découverte d'une maison mais d'un site tout entier qui s'offre à nous par une succession de transparences. Par l'intermédiaire d'un patio, nous accédons à l'espace de vie composé de la cuisine, de la salle à manger et le salon, espaces en enfilade sur toute la largeur de la parcelle, tous ces lieux en relation avec la terrasse sur le site.

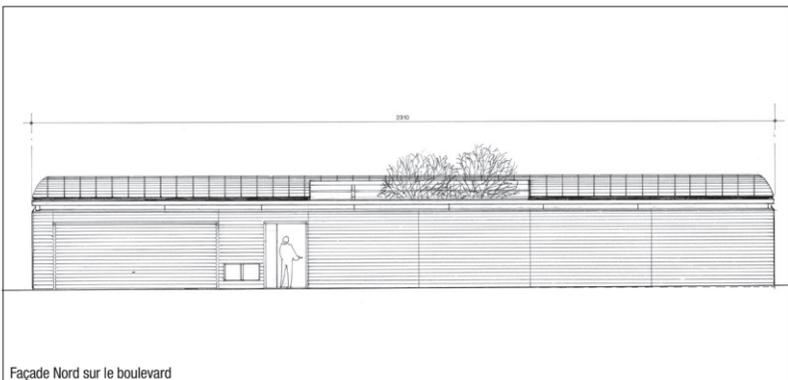
Le sol en bois file du dedans vers le dehors et ce n'est pas là la seule continuité. Je n'ai pas scruté la mise en œuvre des menuiseries extérieures, fermetures, seuils...mais le travail de l'architecte a conjugué simplicité et évidence. Les détails ont été parfaitement étudiés et réalisés.

Sur la terrasse, la beauté du site est à couper le souffle. Nous nous sentions comme sur la proue d'un bateau. La terrasse est abritée par la toiture unique qui couvre la maison et sa terrasse, ménageant l'ombre nécessaire au sud. Cette toiture se déploie comme un parapluie, simple comme une tente berbère pour abriter la famille.

L'accès au terrain naturel sous la maison est plus compliqué, site oblige. Un escalier métallique entre le niveau rue et le jardin se faufile entre les poteaux métalliques, structure de la maison, et nous amène à des terrasses aménagées sur la terre ferme.

Cette journée a été scandée de belles réalisations, notamment la clinique Sainte Marie pour laquelle les deux compères ont été mentionnés dans le cadre du prix international d'architecture « World Architecture Festival awards » à Barcelone en octobre 2008. Cette reconnaissance est vraiment justifiée et merci encore à tous deux pour ces belles leçons d'architecture.

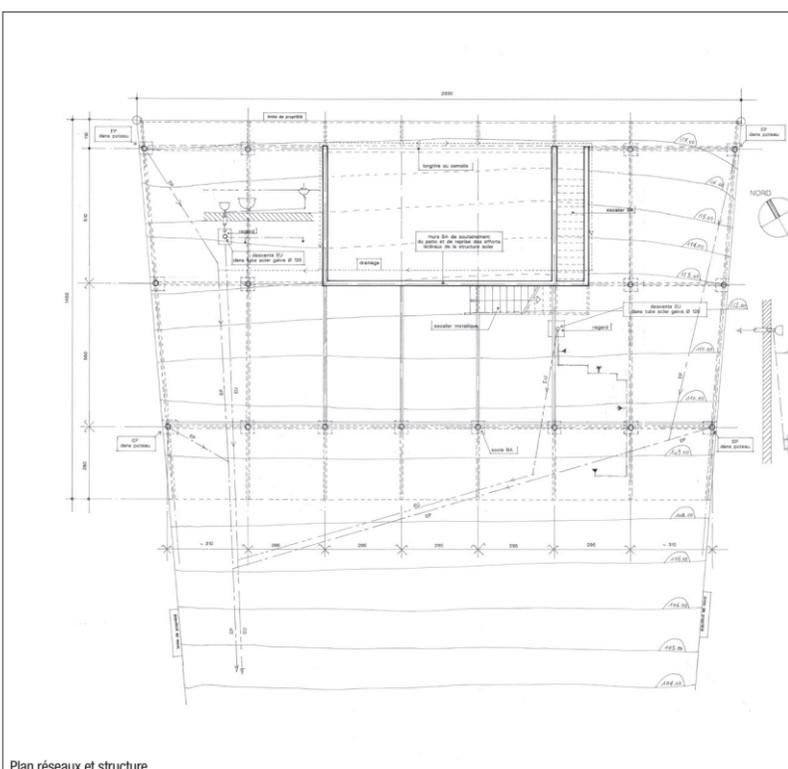
Danièle Damon



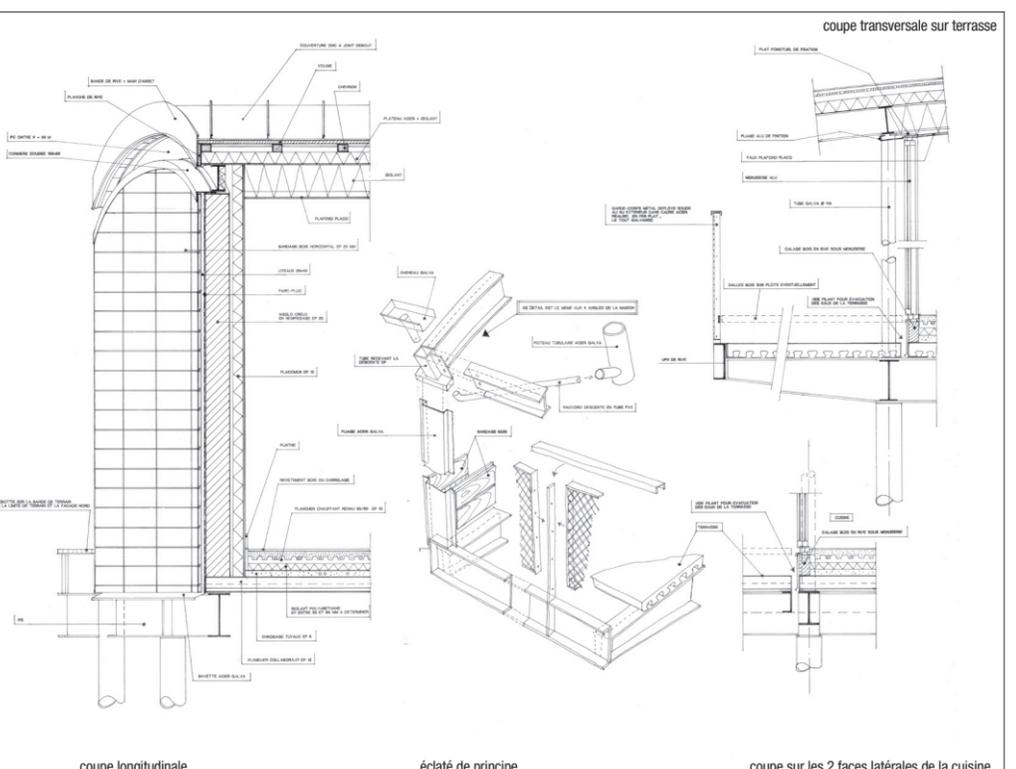
Façade Nord sur le boulevard



coupe transversale sur terrasse



Plan réseaux et structure



coupe longitudinale

éclairé de principe

coupe sur les 2 faces latérales de la cuisine

De la modernité du Pont-Neuf

Rémi Papillault

Depuis la mi-juin le Pont-Neuf est en travaux du fait d'infiltrations et de vétusté de réseaux. Le Conseil Général, propriétaire de l'ouvrage, en a profité pour changer les revêtements sous la direction de Bernard Voinchet, architecte en chef des Monuments Historiques. Pour les trottoirs l'architecte a réussi à faire accepter du granit gris et mieux encore pour l'instant aucun potelet, barrière ou borne ne viennent barrer l'espace. Est-ce une disposition définitive ou un sursis ? Pour tous ceux qui ont souffert pendant tant d'années de la mise à mal des espaces publics de la vieille ville et des faubourgs y a-t-il là de quoi se réjouir ? La question peut paraître triviale, simpliste et ethno-centrée, mais à force d'entêtement elle est devenue essentielle, tant la partition de l'espace public par le mobilier urbain accompagnés de porphyres, granits roses et asphaltes rouges, ont par leur systématisme, envahis notre ville : les récents aménagements de la Place Wilson, de la place Saint Sernin ou de la Place Sainte-Scarbes illustrent le propos. L'aménagement temporaire de la rue d'Alsace montre les difficultés à arrêter un navire mis en allure de croisière sur trois décennies. Pourtant il existe d'autres façons de faire en termes d'usages et de dessins : les visites des aménagements de centres anciens italiens, espagnols ou des nouveaux quartiers hollandais nous en ont convaincu.

Ponte Vecchio, Saint Ange, Rialto, Lanchid, Galata, Valentré, Dom-Luis... les ponts fondent et accompagnent les villes. Le Pont-Neuf est de ceux là. Les bords de Garonne à Bordeaux viennent d'être classés patrimoine mondial UNESCO. Avons-nous ici pris la mesure des enjeux ? Comment faire d'une conjoncture une opportunité ? Trois pistes peuvent se dessiner : le plan d'ensemble, la longue durée et l'asymétrie du fleuve.

Comment faire un projet pour ce pont sans avoir l'idée de ce qu'il adviendra de l'ensemble des circulations pour le centre ville ? Un plan d'ensemble existerait mais on l'aurait perdu. On se souvient, il n'y a pas si longtemps, de la place du Capitole comme terminus d'autobus et de l'énergie qu'il aura fallu pour changer des habitudes circulatoires vieilles d'un siècle. Pourquoi le Cours Dillon, une des plus belle figure urbaine de la ville devrait-il garder en tête un terminus de bus ? Ne peut-on déplacer cela et rendre à ce cours sa majesté, pour lui et pour son lien au pont : du coup le saucissonnage de l'espace en deux piétons, deux cycles, deux voies de circulation et une voiture n'a plus de sens. On pourrait agrandir largement les trottoirs, faire de l'ouvrage plus qu'un lieu de passage, un lieu de vie, une agora « en bosse », une table convexe pour tous, ouverte au territoire, à la nature, répondant à l'agora « en creux » du Capitole.

Comment inscrire le projet dans la longue durée ? Il semble qu'il faille autant de temps pour bâtir les vides que les pleins : la place du Capitole démarrée en 1676 fut terminée par sa façade ouest à arcades vers 1850, les quais de l'Intendant Saget planifiés en 1764 restent inachevés et opposables au tiers, la basilique Saint Sernin attend depuis 1815 que l'espace public qui l'enserme lui donne un peu de dignité... Le Pont-Neuf quant à lui fut entrepris en 1544 et livré à la ville par les commissaires royaux en 1661 après avoir mobilisé au moins cinq projets, plus de dix maîtres d'œuvre dont Nicolas Bachelier et son fils Dominique, Pierre Souffron et Jacques Lemercier, plusieurs sculpteurs et milliers d'ouvriers. L'ensemble des acteurs font de l'ouvrage une grande œuvre collective brutale, bizarre, inachevée et déconstruite : on aura jamais, dans les ouïes du pont, sculpté les mufles et dépouilles de lion sur les pierres en attente ; on aura démoli la porte de Souffron qui mettait Saint-Cyprien trop à distance, baissé le tablier et les parapets de plus d'un mètre, bouché ses premières arches, transformé ses nuits en bariolage kitsch... Mais le Pont-Neuf fait le gros dos et de tous ces projets, de cette longue durée, il nous reste un grand espace public ouvert sur l'horizon où il ne s'agit pas de rendre l'histoire lisible mais de renforcer le caractère des lieux.

Le Pont-Neuf par sa forme rend aussi compte de l'asymétrie de la ville entre ces deux rives. La dichotomie entre la flamboyante accessibilité de la rive droite et l'austérité des grands murs de brique des hôpitaux et des digues de la rive gauche fondent un des caractères essentiels de la beauté de la ville. De plus grâce à l'île du Ramier, à la Prairie des Filtres et anciennement à la ripysylve de Saint-Cyprien, la première nature vient au contact du cœur de la cité jusqu'au lieu d'étranglement de brique et de pierre formé par le pont et les hôpitaux. Du haut du Pont-Neuf, en balcon sur le fleuve, dans et hors la ville, nous embrassons un vaste territoire qui touche les Pyrénées.

Il y aurait de la part de la nouvelle municipalité une volonté de procéder autrement. Un marché de définition va être lancé à l'échelle du centre élargi et un autre spécifique pour la rue Alsace. Espérons alors que le Pont-Neuf, 465 ans cette année, devienne un lieu d'expérimentation qui permettra en suivant d'ouvrir nos rues et nos places à des jours meilleurs.

